

La Bussièreoise

La gazette de la commune de Saint Jean La Bussière



N° 1 - Sept 2020



Pascal BRUN, Maire

La voici, la première gazette de la commune : « La Bussièreoise ». La nouvelle équipe municipale souhaite vous tenir informé trimestriellement de son travail, de ses projets et d'informations temporelles. A chaque parution sera mis en lumière un commerçant, un artisan, une association... et puis une idée nouvelle. Quant au bulletin municipal, il paraîtra chaque année en avril et présentera l'ensemble des informations pratiques et administratives. Je vous laisse découvrir ce premier numéro ! Bonne lecture à toutes et à tous.

1^{er} mariage : Une de nos élues se marie ...

Les commissions

Bâtiments communaux :

Pascal BRUN, Jean COUTURIER, Marcelle COMBE, Jean-Baptiste MOOS, Gilles GOY.

Communication - Numérique :

Cécile PIERRAT, Jean-Baptiste MOOS, Christophe DEPORTE, Sébastien CHAPPUY

École :

Sylvie GARDETTE, Camille HOLARD, Florence VERNE, Jean-Baptiste MOOS, Franck BOUDOT,

Embellissement de la commune :

Sylvie GARDETTE, Catherine PLASSE, Marcelle COMBE, Camille HOLARD, Monique DARMEZIN.

Finances :

Sébastien CHAPPUY, Catherine PLASSE, Christophe DEPORTE, Camille HOLARD, Monique DARMEZIN.

Sports & Associations :

Sébastien CHAPPUY, Sylvie GARDETTE, Marcelle COMBE, Cécile PIERRAT, Franck BOUDOT.

Tourisme :

Cécile PIERRAT, Catherine PLASSE, Marcelle COMBE, Florence VERNE, Gilles GOY.

Voirie :

Pascal TRAMBOUZE Marcelle COMBE, Florence VERNE, Franck BOUDOT

Samedi 8 Août 2020
Mariage de Camille HOLARD,
Conseillère Municipale
avec Baptiste CHERBLANC



Assistantes maternelles

Jocelyne BISSUEL 424 chemin du vouldy	06 11 48 82 55
Véronique COLLIER 3261 route du bancillon	04 69 36 14 70
Marie Janine DELETRE 1 rue Edgar Degas	04 74 89 45 30
Sylvie GARDETTE 1 impasse des genêts	06 27 11 89 65
Nathalie GUILLON 6 rue Victor Hugo	06 85 56 42 38
Cindy MAZIOUX 19 rue Voltaire	06 72 89 03 86
Eloïse NAGUIN 41 avenue Chavanis	09 50 10 19 81
Ana POMMAZ 2 rue Edgar Degas	04 74 89 44 36
Lydie RICHARDOT 4 rue Edgar Degas	04 74 89 31 90
Bérengère THIMONIER 5 rue Blaise Pascal	06 84 73 05 55

C'est à reNTrée...



Ecole Etienne Mulsant

Tél : 06 38 91 83 13

ce.06913333z@ac-lyon.fr

Lundi - Mardi
Jeudi - Vendredi
de 8h20 à 16h30

Directrice : Mme DARGAUD
4 classes

Temps périscolaires : Accueil

- de 6h45 à 8h20 (gratuit de 8h à 8h20)

- de 16h40 à 18h30 (gratuit de 16h40 à 17h)

Cantine traditionnelle

↳ produits locaux cuisinés sur place
(menus affichés à l'école
et sur le site de la commune)

Prix du repas : 2,40 €

Projet Centre de loisirs :
sondage à compléter et à déposer en
mairie **avant le 20 Sept 2020.**

**Sébastien CHAPPUY, 1er adjoint
en charge des finances, des sports & associations**



"Conformément à notre engagement de campagne, une de nos actions a été votée le 2 juin 2020 : il s'agit de la baisse des indemnités des élus de l'ordre de 25 % représentant une économie d'environ 1 000 € par mois. Cette économie permettra de réaliser des projets touchant toutes les populations dans différents domaines (école, associations...).

Aussi début juillet, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2020. Celui-ci a été élaboré avec une extrême prudence compte tenu du contexte sanitaire."

"La municipalité a rencontré certaines associations du village afin d'échanger avec elles mais aussi pour évoquer le contexte sanitaire actuel.

Aujourd'hui, nous essayons de tout mettre en œuvre afin que chaque adhérent puisse exercer une activité physique ou ludique. La mairie a mis en place dans chaque lieu susceptible d'accueillir du public des protocoles sanitaires. Pour la santé de tous, les gestes barrières sont à respecter.

Par ailleurs, nous avons constaté que de nombreuses familles n'ont pas de solution de garde pour leurs enfants.

C'est pourquoi la commission travaille sur l'éventuelle mise en place d'un centre de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans (Mercredis et vacances scolaires).

**Sylvie GARDETTE, 2ème adjointe
en charge de l'école, des commémorations & de l'embellissement de la commune**



L'école comptabilise au 2 septembre 2020, 74 élèves soit 4 classes :

* 21 élèves en TPS/PS/MS

avec Mme A. PAYANT

* 23 élèves en GS/CP

avec Mme M. DROIN

* 15 élèves en CE1/CE2

avec Mme N. DARGAUD

et décharge le mardi par Mme E. BRUN

* 15 élèves en CM1/CM2 avec Mme M. GIBAUD



2 AESH (accompagnantes élèves en situation handicap) : Mmes C. ANOUAR et L. ZARRAD

Le personnel de l'école :

- * 2 ATSEM (Agent Territorial spécialisé des écoles) : Mmes S. MAUDUIT et L. BAJAS
- * 1 cuisinière : Mme A. DOS REIS ANTUNES

Le concours des maisons fleuries s'est clôturé le 15 juillet.

Le jury inter-villages, dont Ronno et Saint-Victor-sur-Rhins est composé de 2 personnes. Pour **Saint Jean la Bussière**, ce sont mesdames Marcelle COMBE et Sylvie GARDETTE qui ont été désignées.

Cette année, les résultats seront dévoilés à Saint-Jean-la-Bussière au 1er trimestre 2021.

Le jury envisage à l'avenir de visiter les participants plus tôt dans la saison en raison des aléas du temps.



Jean COUTURIER,
Conseiller délégué aux Bâtiments

Nous avons rencontré le SYDER (*Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône : autorité organisatrice de la distribution d'électricité sur 200 communes*) : une réflexion sur l'éclairage public est en cours.

Un suivi de l'état des coffrets d'éclairage public a été réalisé : des travaux vont être envisagés afin d'améliorer les dispositifs.



Cécile PIERRAT,
Conseillère déléguée à la communication et au tourisme

De nombreux moyens de communication sont accessibles : site internet, panneau lumineux, panneaux Pocket...

Régulièrement le site de la commune est mis à jour. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques soit avec le formulaire en ligne sur le site, soit en contactant la mairie.

Christophe DEPORTE et Jean-Baptiste MOOS réfléchissent à la modernisation et à la création d'un nouveau site web de St Jean La Bussière.



Pascal TRAMBOUZE, Conseiller délégué à la voirie

Des travaux de « point-à-temps » ont été réalisés sur les chemins communaux et intercommunaux (*technique permettant de répandre une émulsion de bitume et de gravillons et qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule*).

La sécurité routière est un point crucial pour notre village. Comme annoncé lors de notre campagne, la concertation avec le Département a débuté.



Catherine PLASSE,
Conseillère municipale

Installer un poulailler communal, et pourquoi pas ?

« Nouvelle solution écologique pour réduire naturellement les déchets organiques »

« L'installer au centre du village, et plus exactement dans les jardins de la cure pourra permettre aux seniors comme aux plus jeunes de **garder un lien intergénérationnel.**

Nos aînés profiteront de manière apaisante de la nature tout en maintenant une activité physique.

Et pour les enfants, c'est ludique : Ils participent aux tâches qu'incombe un poulailler.

La poule est un gallinacé et un **parfait insecticide.** Elle peut consommer jusqu'à 150 kg de **déchets organiques** par an.

Exemple : Pour 2 poules, une famille de 4 personnes peut en effet réduire d'un tiers le volume de ses déchets.

Que peut-on lui donner ?

Certains restes alimentaires comme les légumes, les restes de repas, un peu de viande, les croûtes de fromage, le pain rassis mais aussi les épluchures. Les déchets verts du jardin font partie des déchets à lui donner.

Tout cela pour ainsi éviter le gaspillage alimentaire et réduire le volume des déchets.





Mairie

Place Antonin Goujat
69550 Saint Jean La Bussière

☎ 04.74.64.07.18

mail : mairie@saintjeanlabussiere.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi de 8h30-12h30 et de 14h -16h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi, Vendredi 8h30-12h

Samedi : 9h-12h



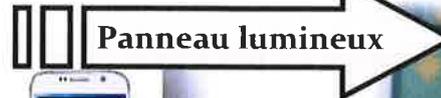
Site internet

<http://www.saintjeanlabussiere.com/>



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



Panneau lumineux



Panneau Pocket



Parole à un commerçant du village...



Nous avons rencontré Sylvie BRUN et Flavien DUPUY, co-gérants de l'Auberge de la Vallée.

Ils se sont installés sur notre commune le 6 février 2020.

Leur restaurant est ouvert le matin à partir de 6h30 et propose des casse-croûtes en matinée, des repas traditionnels le midi (lundi au vendredi) et des spécialités le soir (jeudi-vendredi) ainsi que le week-end sur réservation.

Leurs spécialités :

Les grenouilles et les noix de St Jacques flambées.

Leurs produits sont préparés par leur chef cuisinier et sont locaux. Aussi, tous leurs desserts sont faits maison.

Sylvie et Flavien peuvent accueillir jusqu'à 110 personnes dans leur auberge (60 p. en salle + 50 p. en terrasse).

Fêtes d'anniversaire, mariage, banquet...

Leur auberge s'adapte et même se privatise !

Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune et que leur activité prospère.

Auberge de la Vallée
1355 Route de la Vallée
Saint Jean La Bussière

Tél : 04.74.89.47.63

auberge.de.la.vallee2020@gmail.com

« Merci de ne pas jeter sur la voie publique »

Commission Communication/Numérique
Mairie St Jean La Bussière - Septembre 2020